

DOSSIER DE PRESSE - Jeudi 25 janvier 2018

BUDGET PRIMITIF 2018

PLUS D'INVESTISSEMENTS POUR UN TERRITOIRE LEADER



CONTACT PRESSE : Lydie Hartmann 06 63 09 34 26 - e-mail : l.hartmann@ca-ajaccien.fr



DOSSIER DE PRESSE- 25 01 18

BP 2018

PLUS D'INVESTISSEMENTS POUR UN TERRITOIRE LEADER

L'année 2018 marque une étape nouvelle dans l'histoire de la CAPA. Dans une région en pleine mutation malgré le désengagement de l'Etat et des incertitudes consécutives au coût de traitement des déchets, le CAPA poursuit son développement et sa croissance. Le vote du budget primitif 2018 s'inscrit dans cette dynamique tout en prenant en compte une nouvelle donne liée à la mise en place de la Collectivité de Corse, la gestion de compétences nouvelles dont la GEMAPI et le développement social, l'évolution en nombre des logements et des surfaces commerciales.

2018 sera une année charnière pour le territoire. Dans ce contexte, la CAPA entend poursuivre la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Développement Economique pour accompagner et stimuler le développement de son territoire.

1- De nouvelles compétences et outils pour dessiner le territoire de demain

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la feuille de route de la CAPA s'est enrichie de nouvelles compétences et structures issues de choix politiques ou obligations législatives afin d'accroître son intervention en faveur du développement et de l'attractivité de son territoire.

LA CAPA ET SES 6 OUTILS AU SERVICE DU TERRITOIRE

- La SPL Ametarra (aménagement)
- La SPL Muvitarra (mobilité et stationnement)
- L'Office intercommunal du tourisme
- Le centre intercommunal d'action sociale
- La SPL M3E
- L'office public de l'habitat

Ainsi, le 1^{er} janvier 2018, après intégration de la compétence action sociale en novembre 2017, un nouvel outil a vu le jour le *Centre Intercommunal d'Action Sociale* du Pays Ajaccien.

Cette année marquera la 1^{ère} année du rattachement de *l'Office Public de l'Habitat* à la CAPA en toute logique puisque celui-ci vient compléter les dispositifs mis en œuvre depuis l'origine de cette collectivité en faveur d'une politique cohérente de l'habitat sur son territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 également, la CAPA est pleinement dotée de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Désormais la CAPA acquiert de nouvelles responsabilités dans le domaine de la prévention des risques et plus particulièrement en matière d'inondations, deuxième risque majeur, auquel le territoire est confronté.

Enfin, dernier élément de contexte dans l'élaboration du budget, la mise en œuvre du schéma de mutualisation qui s'incarne dans la création de deux nouveaux services commun : la Direction des

systèmes d'information du numérique et la Direction adjointe de la commande publique. Ils seront suivis en cours d'année par une Direction des ressources humaines et un service des affaires juridiques communs. Cette démarche constitue le premier jalon d'une nouvelle administration plus intégrée ayant pour objet d'œuvrer en faveur de l'affirmation du bloc local dans le paysage institutionnel et la mise en œuvre concertée des projets de développement des collectivités qui le composent.

2- Poursuivre la recherche de marges de manœuvre

L'ensemble de ces évolutions engageant la CAPA à dégager de nouvelles marges de manœuvre nécessaires pour assurer la solvabilité financière. A cet effet, depuis le DOB 2017, il a été décidé de s'appuyer sur 4 leviers :

- Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Optimiser les recettes
- Réinterroger le versement aux communes
- Assoir la fiscalité sur des recettes dynamiques

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisée (+3.5% pour les budgets solidaires, mais 2.2% si l'on compare les exercices budgétaires à périmètre constant).

Dépenses réelles de fonctionnement	BP 2017	BP 2018	2017-2018
Budget principal	44 939 892	45 558 245	+ 1,4 %
Budget Transports	8 997 142	9 380 731	4,3 %
Budget Environnement	18 454 980	20 017 139	8,5 %
Budgets solidaires	72 392 014	74 956 115	3,5 %
Budget Eau	1 126 142	889 751	- 19,4 %
Budget Assainissement	1 724 329	1 562 441	- 8,2 %
Total Budgets	75 242 485	77 408 307	2,9 %

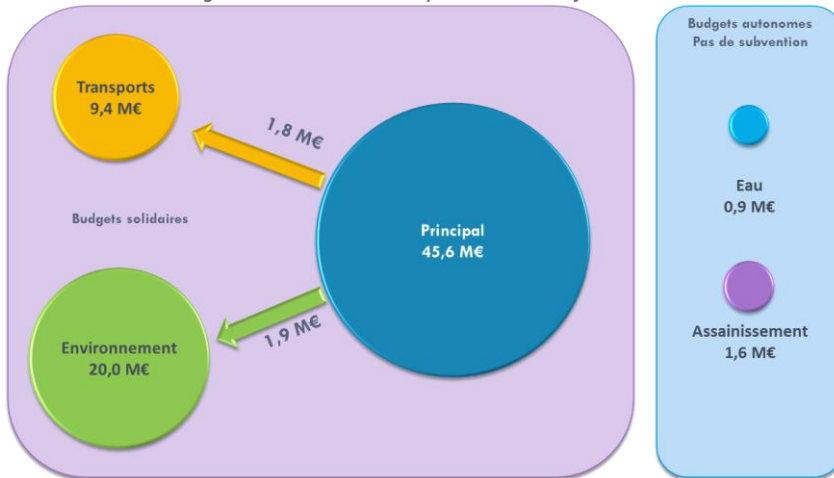
Les taux de fiscalité sont reconduits à l'identique, de même que le prix de l'eau et de l'assainissement. Il est institué une taxe spécifique pour mettre en œuvre la nouvelle compétence GEMAPI pour un produit de 192 000€ soit une moyenne par habitant de 2,20€/habitant.

3- Les cinq budgets

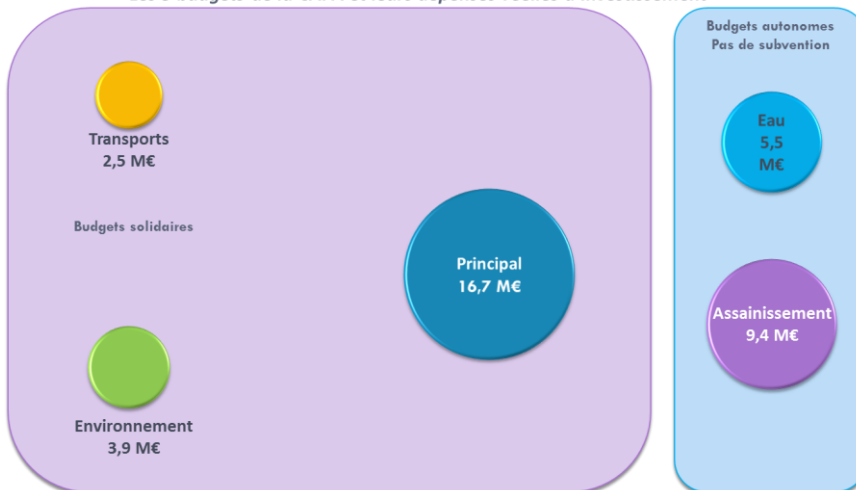
En € TTC (*)	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL BUDGET	
	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
Principal	48 805 427	50 120 861	8 803 924	16 826 012	57 609 351	66 946 873
Environnement	19 286 142	20 876 477	4 437 525	4 345 475	23 723 667	25 221 952
Transports	9 885 853	10 302 610	1 255 683	2 631 029	11 141 536	12 933 639
Eau	2 728 368	2 920 866	5 710 167	6 393 440	8 438 535	9 314 306
Assainissement	4 712 090	5 511 757	12 871 204	10 768 086	17 583 294	16 279 843
M3E	213 593	-	33 708	-	247 301	-
TOTAL	85 631 473	89 732 571	33 112 211	40 964 042	118 743 684	130 696 613

Evolution en %	Fonctionnement	Investissement	Total budget
Principal	2,7 %	91,1 %	16,2 %
Environnement	8,2 %	-2,1 %	6,3 %
Transports	4,2 %	109,5 %	16,1 %
Eau	7,1 %	12,0 %	10,4 %
Assainissement	17,0 %	-16,3 %	-7,4 %
M3E	-100,0 %	-100,0 %	-100,0 %
TOTAL	4,8 %	23,7 %	10,1 %

Les 5 budgets de la CAPA et leurs dépenses réelles de fonctionnement



Les 5 budgets de la CAPA et leurs dépenses réelles d'investissement



La CAPA adoptera près de 130,7 millions d'euros de dépenses en 2018 pour ses cinq budgets soit une progression de 10,1% par rapport à 2017.

Les dépenses d'investissement augmentent de 30% hors remboursement d'emprunt.

La masse salariale augmente de 4,6% (hors service commun).

- **Budget principal**

Section fonctionnement : La dynamique des bases fiscales, l'instauration d'une taxe GEMAPI, le niveau de perception de la taxe de séjour communautaire ou encore la stabilisation de l'enveloppe globale des dotations allouées par l'Etat permettent de consolider la section de fonctionnement avec une augmentation de 2,7%.

A noter que le produit par habitant des taxes ménages sur le territoire de la CAPA est inférieur à celui enregistré pour les agglomérations de même strates. Par ailleurs, le montant par habitant de la taxe professionnelle est largement inférieur à celui constaté sur le territoire national.

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Aménagement du territoire**

- **Action foncière** : acquérir le foncier nécessaire à l'exercice des compétences communautaire notamment le terrain militaire de St Joseph (parking et parc urbain en vue de la réalisation du téléphérique).
- **Aménagement opérationnel** : poursuivre le chantier de réalisation de la zone d'activités de Mezzana et de son pôle d'échange modal ; lancer le programme d'aménagement du Listincone ; engager les études préalables au projet de réalisation d'une gendarmerie sur la commune de Peri
- **Habitat** : initier le 3^{ème} programme local de l'habitat ; mettre en place l'Office de l'habitat rattaché à la CAPA ; développer la plateforme énergétique.
- **Planification stratégique** : finaliser le PDU ; élaboration d'un SCOT ; accompagner les communes dans l'élaboration de leur PLU

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Transport et mobilité**

- **Faire évoluer la qualité de l'offre de service** par la mise en place de bornes d'information voyageurs supplémentaires, un renouvellement de la flotte de bus propres et mise en place de la billettique
- **Accroître l'offre de parc relais**
- **Développer de nouveaux modes de transports** avec l'expérimentation d'une nouvelle ligne maritime entre St Joseph et Tino Rossi
- **Acquérir des bus électriques ou hybride**
- **Développer les modes doux et itinéraires piétons**
- **Etude de faisabilité du téléphérique urbain**
- **Améliorer l'accessibilité physique du réseau des transports**

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Protection et valorisation du cadre de vie**
 - Poursuivre le SAGE, et initier la restauration des cours d'eau
 - SLGRI : mettre en œuvre la stratégie locale de gestion du risque inondation
 - Poursuivre la démarche de labellisation Cit'ergie
 - Assumer la compétence GEMAPI

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Développement économique et touristique**
 - Constituer la SPL M3E
 - Démarrer les travaux du pôle économique et numérique de Grossetti
 - Continuer du programme Leader
 - Elaborer une stratégie marketing touristique territoriale
 - Poursuivre les actions en faveur d'une économie sociale et solidaire
 - Appuyer l'Office Intercommunal du Tourisme en faveur du développement du territoire
 - Finaliser le schéma des activités nautiques
 - Réaliser des voies vertes sur les communes de Peri, Sarrola, Afa et Valle di Mezzana

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Développement social**
 - Mettre en œuvre le Centre Intercommunal d'Action Sociale
 - Soutenir la création d'un Centre de Culture Scientifique et Technique
 - Poursuivre la mise en œuvre du Contrat de ville et mener des actions de prévention et de tranquillité publique
 - Accompagner la Mission Locale

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **numérique**
 - mettre en œuvre le schéma d'aménagement numérique
 - réussir la mutualisation entre les services communautaires et la ville

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **technique**
 - **mettre en place la police intercommunale**
 - **poursuivre la mise en conformité des aménagements pour l'accueil des gens du voyage**

Section investissement : + 29,8% (2.6 millions)

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Aménagement du territoire**
 - **Finir l'OPAH dans les hameaux et villages anciens pour accompagner la réhabilitation des logements**
 - **Participer à l'OPAH copropriétés dégradées des Cannes**
 - **Accompagner la production de logements sociaux**
 - **Poursuivre le traité de concession avec la SPL Ametarra pour la zone d'activités de Mezzana**
 - **Mener les études d'aménagement pour le projet de parc urbain en corrélation avec le projet de téléporté ainsi qu'une étude permettant de faire évoluer l'espace de la gare en pôle d'échanges multimodal**

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Protection et valorisation du cadre de vie**
 - **Réaliser des études techniques sur les digues autour de l'aéroport**
 - **Mettre en œuvre des premières actions de la GEMAPI pour la restauration de la basse vallée de la Gravona**

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **Développement économique**
 - **Finaliser les études et engager les travaux de réhabilitation de la caserne Grossetti**
 - **Aménager et animer des voies vertes/sentiers interactifs**
 - **SPL M3E : constitution du capital**

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- Développement social
 - Finaliser les travaux du centre social et culturel de Peri (achèvement fin 2018)

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- numérique
 - Mettre en œuvre des projets du plan numérique territorial : smart city, déploiement wifi gratuit

- Budget annexe Eau

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- ETUDES
 - Ressource alternative Gravona- sécurisation alimentation
 - Impact prise en rivière Ocana
 - Villanova : maîtrise d'ouvrage réservoir haut du Poggio
 - Schéma directeur AEP

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- TRAVAUX
 - Protection des ressources
 - Renouvellement et extension divers
 - Liaison confina Gravona- sécurisation de l'alimentation
 - Réservoir adduction

- Budget annexe Assainissement

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- **TRAVAUX**

- Déploiement du réseau principal d'assainissement le long de la RT 20 (Route de Bastia)
- Engagement des travaux de déploiement du réseau principal sur le RD 81 (Route de Calvi)
- Extension et renouvellement sur réseaux communautaires
- Villanova : création système assainissement
- Ajaccio : renouvellement Beverini
- Ajaccio : extension Vazzio- St Joseph
- Alata/Appietto- Extension RD 81

- Budget annexe environnement

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- Etude de maîtrise d'œuvre du futur centre mixte de tri et de valorisation, dans le cadre de la convention de mandat passée avec le Syvadec
- Acquisition de nouveaux véhicules
- Poursuite du déploiement des collectes en porte en porte
- Finalisation des travaux de réhabilitation de St Antoine

- Budget annexe transport

LES PRINCIPALES OPERATIONS (liste non exhaustive)

- Acquisition de bus à faible émission
- Mise en place d'un Système d'information en temps réel et billettique